

époux et de ma famille, je devais mourir. Ayant très-souvent lu avec édification, dans les "Annales de la Bonne Ste. Anne", les nombreuses merveilles opérées par l'intercession de cette grande Sainte, je sentis le besoin de recourir à elle. Quoique bien résignée à la mort, je lui demandai instamment d'obtenir du Souverain Juge ma guérison. Je commençai en son honneur une neuvaine, à laquelle prièrent part ma famille et mes amis. Je fis aussi vœu de **me rendre à son sanctuaire vénéré aussitôt que mes forces me le permettraient.** Sur les derniers **jours de** cette neuvaine, je sentis un mieux considérable, je fus même capable d'entendre la sainte messe et d'y recevoir, avec toute la dévotion dont j'étais capable, mon adorable Maître, qui déjà semblait céder à la puissante intercession de ma Bonne mère en faveur de son indigne servante. Ce mieux augmenta rapidement ; il me fut possible au bout de deux semaines de me rendre à Ste. Anne de Beaupré, et d'y prier dans le sanctuaire béni de Celle qui avait déjà tant fait pour moi, et de qui j'attendais avec grande confiance ma complète guérison. Au retour de ce voyage je continuai à prendre du mieux tellement vite que mon médecin constata deux mois après que je jouissais d'une parfaite santé. Il attribua cette guérison à Celle que j'avais priée avec tant d'ardeur et que je ne cesserai de remercier le reste de mes jours. Puisse cette nouvelle faveur, obtenue par l'intercession de la Bonne Ste. Anne, contribuer quelque peu à faire aimer et honorer cette grande Sainte par tous ses enfants du Canada.—T. C.